

La contraception à Tlemcen et son hawz : notion et formes

Contraception in Tlemcen and its hawz: concept and forms

Mustapha Guenaou ^{1*}, Khaled Seddik Khodja ²

¹ Enseignant- chercheur et chercheur associé au Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle Oran (Algérie), guemustapha31@gmail.com

² Enseignant –chercheur , Université Abdelhamid Ibn Badis (Algérie), khaled.seddikkhodja@univ-mosta.dz

Reçu le: 11/01/2022

Publié le: 30/06/2024

Résumé: Cette contribution entre dans le cadre d'une perspective d'analyse de cette situation qui, d'ordre socio démographique, interpelle les sciences sociales et humaines dont la sociologie et la démographie. A cet effet, il s'agit d'une enquête de terrain, complétée par l'apport des informatrices et des informateurs locaux. Cette complémentarité demeure comme une ouverture sur la socio anthropologie du phénomène de la contraception en Algérie.

Le choix du terrain n'est pas fortuit puisqu'il vise, principalement, une région connue pour son riche passé sociohistorique et anthropologique : Tlemcen et le hawz.

Mots clés : contraception, notion, formes, Algérie, Tlemcen et Hawz...

Abstract:

This contribution is part of a perspective of analysis of this situation which, of a socio-demographic nature, challenges the social and human sciences, including sociology and demography. To this end, it is a field survey, complemented by the contribution of local informants. This complementarity remains as an opening on the socio-anthropology of the phenomenon of contraception in Algeria. The choice of the field is not fortuitous since it is mainly aimed at a region known for its rich socio-historical and anthropological past: Tlemcen and the hawz.

Keywords: Algeria, Contraception, forms, concept, Tlemcen and Hawz

*Auteur correspondant

1. Introduction

Depuis 2017, nous avons entamé plusieurs enquêtes relatives au phénomène de la contraception dans une région de l'ouest algérien : Tlemcen et son hawz¹. Bien qu'il soit un sujet tabou², nous avons investi le champ pour pouvoir mettre en avant certains marqueurs³ qui nous interrogent d'une part et nous interpellent d'autre part.

Pour les sciences sociales et humaines, la question de la contraception reste limitée à l'indigence bibliographique et des études de cas en Algérie en général et à Tlemcen en particulier. Nous avons cherché à mieux connaître la société tlemcenienne, une société réputée conservatrice pour des raisons d'ordre socio anthropologique en relation avec son riche passé historique : Tlemcen, ancienne capitale du Maghreb central. La ville de Tlemcen (Janier, 1945) (Janier E., 1949) a été pour l'Histoire locale et la Mémoire collective, la cité des connaissances et du savoir arabo musulman.

Depuis très longtemps, les femmes de Tlemcen et de sa région (le hawz) n'ont pas cessé de faire valoir la contraception dans le sens de pouvoir d'arrêter ou de bloquer, temporairement, la grossesse, indésirable pour une raison ou une autre. La contraception devient, par ses différentes pratiques, liée à la fécondité (Cahen, 2019) et non à la procréation (Korff-Sausse-Simone, 2006).

Nous n'avons pas abordé la question de l'efficacité de la contraception, mais celle de la pratique, bien que le sujet soit tabou (Shaeffer, 2014). Nous cherchons à connaître d'abord la notion de la contraception d'une part et de relever surtout ses différentes formes d'autres parts.

¹ Il s'agit du territoire, l'extra muros de la médina de Tlemcen.

² L'une des difficultés que nous avons rencontrée lors de notre enquête de terrain. Il s'agit, en effet, d'une difficulté que les sociologues et les démographes rencontrent lors de leurs enquêtes respectives, liée aux sujets tabous dont les pratiques socio culturelles du droit conjugal. Nombreuses sont les personnes qui, des femmes et des hommes, avaient décliné notre rencontre. Le Tlemcenais, la médina de Tlemcen et son hawz, présente des marqueurs d'une population conservatrice où la superstition et les interdits sociaux (oraux, pratiques et autres) sont importants et nombreux. Nous avons prévu une parité égale entre les femmes et les hommes, en matière d'approche numérique. Nous avons souhaité un échantillon de deux cents (100 femmes et 100 hommes). Mais la forme de la déclinaison était importante. Nous sommes arrivés à rencontrer moins de la moitié du nombre prévu pour l'enquête. Cf. In infra.

³ Les caractéristiques d'ordre socio anthropologiques de distinction et de particularité.

Cette remarque nous révèle l'arrivée des Andalous dont des savants, des lettrés et des artisans. Leur accueil a été chaleureux, ce qui leur avait facilité l'intégration sociale localement. Ils avaient développé plusieurs branches des sciences religieuses.

Sur la base de cette réflexion, nous avons choisi le sujet portant sur la contraception dans une société, connue par les qualités et les valeurs, en étroite relation avec les pratiques, jugées taboues par la population locale. La preuve : nous avons effectué une autre enquête de terrain, quelques mois avant la pandémie, déclarée par l'Organisation Mondiale de la Santé.

L'objectif de cette contribution porte sur l'étude d'un phénomène social, jugé encore tabou à savoir la contraception. Nous avons jugé pertinent le sujet qui nous révèle les marqueurs d'une société où les tabous demeurent encore présents et respectés. Bien que nous ayons rencontré des problèmes de contact pour pouvoir constituer un échantillon et un corpus que nous allons présenter. Tous nos enquêtés et enquêtées sont des mariés puisque le sujet nous a imposé cette catégorie sociale des enquêtés.

Devant une série de questionnements sur le sujet tabou, nous avons formulé la problématique comme suit :

Quelles sont les notions et les formes de la contraception dans la société conservatrice de Tlemcen et ses environs ?

2-Le terrain d'investigation et échantillon

Le terrain de l'investigation est la ville de Tlemcen et la région de Tlemcen , respectivement la médina et son hawz. Cette question de notion de territoire nous encourage à faire valoir la pertinence du sujet dans un champ d'investigation, encore moins exploité dans le domaine des pratiques sociales et culturelles dont la contraception, objet de cette contribution.

Nous avons opté pour l'outil de collecte de données, ainsi constitué de :

- L'observation en premier lieu
- L'entretien en deuxième lieu

- La discussion avec les informateurs, des femmes et des hommes.

Pour l'échantillon⁴, nous avons initialement prévu une centaine d'enquêtés, pour chacun des deux genres à raison de 50% pour les unes comme pour les autres. Mais, comme d'habitude et par expérience, certains font défauts pour indisponibilité ou déclinaison non justifiée de l'accord. Cette question reste du domaine des scientifiques qui étudient le phénomène. Nous allons présenter notre échantillon sous les aspects de l'âge et du degré d'instruction pour pouvoir mettre en avant la notion et la connaissance des formes de la contraception. Le nombre obtenu de nos enquêtés se présente comme suit :

Tableau n° 01 la distribution des enquêtés /genre

Genre	Nombre
Femmes	45 ⁵
Hommes	41 ⁶
Total	86

Tableau n° 02 la distribution des enquêtés /genre et âge

Genre/âge	21-30	31-40	41-50	Total
Femmes	10	16	19	45
Hommes	9	11	21	41
Total	19	27	40	86

Tableau n° 03 la distribution des enquêtés /genre et degré d'instruction

Genre /Instruction	Illettrés	primaire	moyen	secondaire	Supérieur	total
--------------------	-----------	----------	-------	------------	-----------	-------

⁴ Les enquêtés ont été choisis sur la base d'une contribution des informateurs locaux, des femmes et des hommes. Sans l'appel à cette forme de contribution, cette enquête ne pouvait se réaliser. Nous avons beaucoup insisté sur la présence de ces informateurs, lors de l'enquête de terrain. Au sujet de l'échantillon, nous avons opté pour un échantillonnage à plusieurs phases. Passées les observations, nous avons effectué une lecture plus socio anthropologique que socio démographique des caractéristiques de l'échantillon.

⁵ Nous avons enregistré pour 45 sur 100 pour les femmes.

⁶ Pour les hommes, il n'y avait que 41 sur les 100 prévus.

Femmes	02	05	07	20	11	45
Hommes	00	02	02	17	20	41
Total	02	07	09	37	31	86

Les trois tableaux nous renvoient à présenter les observations suivantes et dans cet ordre :

- Les femmes sont plus ou moins nombreuses à répondre à notre appel à entretien, bien que la différence entre les deux genres soit très réduite et égale à 4.
- Les jeunes moins de 30 sont peu nombreux à nous donner leurs impressions respectives et ils sont égaux en nombre puisque la différence est réduite à 01.
- Les enquêtées (31-40) sont nombreuses par rapport aux enquêtés.
- Les plus nombreux sont les enquêtés de la tranche d'âge (41-50). Ils occupent presque la moitié des enquêtés à raison d'une vingtaine pour chaque genre.
- Le nombre des illettrés est réduit pour la même tranche mais, il y a encore des jeunes qui sont illettrées en raison de leur abandon de leur scolarité très jeunes. Elles seraient, selon leurs propos respectifs, des orphelines et ceux dont les parents les ayant abandonnés en bas âge.
- Les enquêtés, ayant le niveau primaire, sont peu nombreux avec un nombre supérieur de femmes à celui des hommes.
- Le niveau moyen chez les femmes est le triple de celui des hommes.
- Les femmes, ayant le niveau du secondaire, sont plus importantes en nombre par rapport aux hommes.
- Les hommes, ayant le niveau universitaire, sont plus nombreux que les femmes.

Ces enquêtés, femmes et hommes, nous ont permis de faire valoir la pertinence du sujet, encore tabou dans la société tlemcenienne, dans l'ancienne médina et le hawz. Les deux questions sont respectivement liées à la notion et aux formes de la contraception.

3- La notion de la conception

3-1. La notion générale de la contraception

Dans la culture générale de nos enquêtés, la contraception (Mac Laren, 1996) est définie en fonction de variables telles que le niveau social, le niveau d'instruction et le niveau culturel⁷. Nous avons, également, abordé la question de moyens utilisés pour assurer les conditions d'une contraception réussie et sans complication ni erreur (Amsellem-Mainguy, 2019) dans le calcul de la période menstruelle et ses effets (Perivier, 2009).

Parmi nos enquêtés, certains ont apporté des explications pour définir la conception, comme étant un effet psychologique (Cointot, 2015) qui permet, non seulement, de réfléchir et de bien penser à l'élimination de l'idée de pouvoir donner naissance à un enfant, qu'il soit une fille ou un garçon⁸, mais de s'interdire le fait de tomber enceinte⁹. La question demeure étroitement liée à une conscience, qu'elle soit individuelle ou collective. Pour la majorité de nos enquêtés, la question de la contraception demeure fonction des effets des rapports sexuels¹⁰ entre personnes hétérosexuelles¹¹. Ces rapports, d'ordre comportemental et psychologique, conduisent les personnes vers le droit conjugal pour les uns¹² et le devoir conjugal¹³ pour les autres. Généralement, nos enquêtés, les femmes et les hommes, parlent de pouvoir évoquer les situations particulières de celles ou de ceux qui sont dans l'impossibilité de pouvoir déclencher l'ovulation¹⁴. Dans cette situation, aucune notion de contraception n'est envisageable, pour l'un comme pour l'autre partenaire. Cette idée se joint

⁷ Les marqueurs de présentation de la contraception sont selon les enquêtés qui, des femmes et des hommes, ont bien voulu nous fournir leur éléments de définition respectifs. Nous avons relevé une différence en fonction des trois niveaux sociaux, culturel, culturel et surtout du niveau d'instruction. L'instruction joue pleinement son rôle dans toutes les définitions.

⁸ M.Amaria, A.Ahmed et B. Mohamed

⁹ M.Fatima et N. Naima

¹⁰ N.Naima

¹¹ B.Mohamed, B.Abdelkader, M.Amaria

¹² M.Amaria et B Mohamed

¹³ N.Naima

¹⁴ M.Karima

au faire-valoir du rapport sexuel, celui qui est toujours responsable de l'ovulation, étape initiale de la grossesse. Il nous a été rappelé, lors de l'enquête de terrain, que les femmes peuvent tomber enceinte sans avoir eu de rapport sexuel avec un quelconque partenaire hétérosexuel¹⁵. Il s'agit d'accident dont certaines femmes peuvent être victimes¹⁶. Dans cette situation, elles peuvent avoir recours à un avortement ou un isolement¹⁷. Les jeunes habitués à ces pratiques fugitives utilisent les moyens de contraception rituels et coutumiers. Dans ce cas, la femme est sensée se protéger de ces accidents, probables et éventuels¹⁸. Les précautions sont généralement prises plus par les femmes que les hommes¹⁹. Des études (YASSINE KESSAB, 2019) nous ont permis de faire valoir l'existence d'une diversité de méthodes de contraception et des procédés pour éviter une grossesse. Par ailleurs, il nous a été donné de pouvoir relever que la contraception est une mesure de sécurité vis-à-vis d'une éventuelle grossesse²⁰. Pour cette contribution, nous ne voulons pas parler de la contraception en tant forme de préservation contre une quelconque maladie transmissible. Mais, en réalité, nous pouvons l'associer, et surtout dans le cas de notre contribution, à une stratégie que nous jugeons double : la stratégie d'espacement de naissance ou de contrôle des naissances, au niveau local, régional, national, voire international. En Algérie, comme partout, l'usage et la pratique liés à la contraception sont inscrits sur le registre de la planification familiale, prônée et promue dans tous les hôpitaux et les dispensaires, à travers le territoire national. Nous rappelons le planning familial (Levy, 2002) en Algérie (APS, 2018). Lors de nos différentes rencontres, les enquêtés nous ont interpellé et rappelé que la

¹⁵, B.Abdelkader, B.Mohamed M.Ali et M.Amaria

¹⁶ Nous parlons des accidents, dû à une non protection des organes, lors des rencontres et rapprochements de corps entre deux partenaires hétérosexuels, dans un premier. Dans un second cas, nous évoquons les accidents survenus dans les hammams où les femmes arrivent à s'asseoir sans laver la place pour prendre son bain.

¹⁷ Plusieurs cas évoquées par nos enquêtées et nos enquêtés.

¹⁸ M.Abdelhamid

¹⁹ Les précautions sont évoquées par plusieurs de nos enquêtées et enquêtés.

²⁰ M.Amaria

contraception est de l'apanage des femmes²¹, uniquement et seulement ce genre féminin²² ou la gent féminine²³. C'est à elles que revient généralement la décision de savoir, de vouloir et de pouvoir penser à la contraception. Cette question demeure liée à la responsabilité de la femme puisque son partenaire se trouve non concerné par les moyens habituels utilisés tels que la consommation de la pilule, l'usage du stérilet jusqu'à atteindre le stade de pouvoir effectuer une opération chirurgicale. L'usage du préservatif est le seul moyen resté utilisé par la gent masculine.

3-2 La notion particulière de la contraception

En vérité, pour s'assurer de la bonne définition de la contraception, il est de notre devoir pour cette contribution de nous référer à celle de l'Organisation mondiale de la Santé. Elle se base sur des marqueurs d'ordre purement scientifique : la contraception (Bourguignon, 2015) est définie comme étant « l'utilisation d'agents, de dispositifs, de méthodes ou de procédures pour diminuer la probabilité de conception ou de l'éviter. »²⁴. A travers cette définition, nous relevons les marqueurs d'usage et d'utilisation des moyens pour éviter de tomber enceinte. Nous parlons, en effet, d'« agents », de « dispositifs », de « méthodes » ou de « procédure. »²⁵ Pour une comparaison avec la définition de l'Organisation Mondiale de la Santé, nous enregistrons les propos de nos enquêtés qui, des femmes et des hommes, nous livrent leur impression respective afin de pouvoir insister sur les marqueurs d'ordre sociologique et anthropologique. Ils sont relatifs à la contraception à Tlemcen et au hawz, dans la même région de la wilaya de l'ouest algérien. Sachant bien, Tlemcen a été la capitale du Maghreb central et le creuset du savoir socio culturel et scientifique (Janier, 1945 & 1949).

²¹ B.Abdelkader, N.Naima, B.Mohamed,

²² B.Abdelkader, B.Mohamed,

²³ , B.Mohamed, A.Fethi

²⁴ Cité par Sami YASSINE KESSAB, L'historique des méthodes de contraception à travers l'âge et le monde : la contraception en France au XXI^e siècle, rôle du pharmacien d'officine. Sciences pharmaceutiques, 2019, Université de Caen Normandie, 146 p, p.11

²⁵ Id.

Pour rester dans le même cadre, nous avons relevé les propos qui nous ont interrogés d'une part et interpellés d'autres parts. Cette question nous renvoie, principalement, à l'Histoire et à la Mémoire de la contraception dans la région étudiée. Dans le cadre de notre corpus collecté et sélectionné, nous avons pris en considération les propos que nous allons présenter un par un pour pouvoir saisir la manière de comprendre la notion de la contraception, pour la gent féminine comme pour la gent masculine, à Tlemcen et dans sa région, le hawz.

Nous ne faisons aucune distinction entre les genres de nos enquêtés pour rester dans le cadre d'une approche qui serait plus socio anthropologique que sociologique ou uniquement démographique. La notion de la contraception pourra être un sujet de mise en avant de cette question, qui, depuis plusieurs années, était un sujet tabou dans la société que nous étudions. Pour nos enquêtés, c'était « h-chûma »²⁶ et « 'aib »²⁷. C'est cette problématique sociale qui nous pousse à présenter le corpus qui, entre nos mains, mérite tant de questions pour pouvoir relever les marqueurs de la notion de la contraception chez la population locale de Tlemcen et de son hawz. Puis, cette question pourra, sans nul doute, intéresser d'autres chercheurs dont nos doctorants, versés et investis dans le thème et le sujet de ce qui est, encore, un sujet tabou : la contraception. Cette question représente pour nous un ensemble de marqueurs que nous associons aux principes, ceux que nous cherchons à présenter et développer, dans le cadre de cette contribution. Chaque principe devient un marqueur d'ordre socio anthropologique.

Le premier principe : « ne pas vouloir avoir des enfants »²⁸ Par « la contraception est une forme de ne pas vouloir avoir des enfants »²⁹, nous entendons la manière de pouvoir s'imposer devant une situation qui conduit au faire valoir le vouloir refuser d'avoir, d'une manière temporaire ou définitive, les enfants. Il s'agit d'une question de volonté. Il est

²⁶ S. Halima et N.Naima

²⁷ B.Mohamed, B.Abdelkader et M. Abdeslam

²⁸ N.Naima et B. Fatima Zohra

²⁹ N.Naima et B. Fatima Zohra

normal, pour une raison ou pour une autre, qu'une personne, femme ou homme, de ne pas vouloir avoir des enfants. « Ne pas vouloir avoir des enfants »³⁰ renvoie principalement à faire une différence entre les personnes qui ne veulent pas, voire ne souhaitent pas avoir des enfants et celles qui ne peuvent pas avoir, pour une raison ou une autre, des enfants. Nous attirons l'attention des spécialistes en sciences sociales et humaines. D'ailleurs, l'enquête de terrain nous donnait l'occasion d'aborder avec nos enquêtés la question des personnes, n'ayant jamais pu avoir des enfants.

Le principe 2 « un refus de tomber enceinte »³¹ « La contraception est assimilée à un refus de tomber enceinte »³² nous détermine la question du refus qui pourrait être expliqué et justifié par une décision, pensée, réfléchie et prise. Sans la rattacher au retard engendré, pour une raison ou pour une autre, par la « ghosla »⁽³³⁾ et le rapport sexuel dont la protection n'est pas assurée, le refus de tomber enceinte nous renvoie principalement à une grossesse non désirée. Plusieurs raisons peuvent être évoquées pour justifier le « refus de tomber enceinte »³⁴. Malgré l'esprit du refus, la femme peut connaître la grossesse sans pouvoir prendre connaissance de l'une des raisons et des motifs de non protection tels que l'oubli de prendre sa pilule, la déchirure ou autre du préservatif³⁵, etc. La fertilité (Bourguignon, 2015) de la femme est présente, bien que le refus soit justifié.

Ce refus, sans garantie de sa réussite, est une décision d'interrompre l'ovulation avant ses débuts. Il peut y avoir une raison, liée à la préservation du corps féminin³⁶ : il s'agit, en effet,

³⁰ N.Naima et B. Fatima Zohra

³¹ A. Fathia, B.Mohamed,B.Abdelkader et N.Naima.

³² A. Fathia, B.Mohamed,B.Abdelkader et N.Naima.

³³ L'usage du vocable pour désigner les règles, par mesure de pudeur chez les femmes de Tlemcen et de son hawz.

³⁴ A. Fathia, B.Mohamed, B.Abdelkader et N.Naima.

³⁵ Nous insistons sur le défaut de fabrication ou mauvais usage.

³⁶ N.Naima.

de l'inacceptation d'un corps abimé par une opération chirurgicale³⁷, allaitement maternel³⁸ ou les vergetures de grossesse³⁹, etc.

Le principe 3 « la temporalité de l'arrêt de l'ovulation »⁴⁰ « La contraception est d'arrêter, d'une manière temporaire, le début de l'ovulation »⁴¹ rappelle la temporalité de l'arrêt de l'ovulation avant ses débuts. Nous sommes dans une situation de « anovulation »⁴², exprimée par l'absence de l'ovulation imposée et non naturellement ressentie par la femme en premier lieu avant que le mari le sache. Elle est une situation vécue par certaines femmes ou épouses⁴³. Nous ne sommes pas dans une situation de dysfonctionnement de l'ovulation, synonyme de troubles et de perturbation ou d'infertilité féminine, condamnant toute victime. Par ce principe, nous évoquons l'arrêt temporaire de pouvoir entamer une ovulation, voire une grossesse. La temporalité dans la décision de poursuivre ou d'arrêter les débuts, avant l'ovulation, joue pleinement son rôle dans l'idée de la contraception temporaire et de sa définition. Cette situation est assimilée à la notion de blocage de l'ovulation, sans être à ses débuts.

Le principe 4, la décision « de ne pas vouloir mettre au monde un nouveau – né »⁴⁴ La question de contraception est celle de décider «de ne pas vouloir mettre au monde un nouveau – né »⁴⁵ nous renvoie aux trois précédents principes. L'interactivité entre la décision et de « ne pas vouloir »⁴⁶ est vérifiée puisque la décision entraîne une prise de position vis-à-vis de la contraception. Ne pas vouloir mettre au monde un nouveau- né s'explique par une

³⁷ La traçabilité de la chirurgie dite de césarienne..

³⁸ Aujourd'hui, certaines femmes refusent l'allaitement de leurs enfants par le sein maternel.

³⁹ Nombreuses sont les femmes regrettent d'avoir eu des vergetures de grossesse.

⁴⁰ N.Naima et B. Fatima Zohra

⁴¹ N.Naima et B. Fatima Zohra

⁴² Pour comprendre la définition, nous vous renvoyons à l'article intitulé « Troubles de l'ovulation, symptômes, traitement de dysovulation et anovulation. » in sante.journaldesfemmes.fr

⁴³ S.Khadidja

⁴⁴ S.Fouzia, A. Fathia, B.Abdelkader, N.Naima. et B.Mohamed.

⁴⁵ S.Fouzia, A. Fathia, B.Abdelkader, N.Naima. et B.Mohamed.

⁴⁶ S.Fouzia, A. Fathia, B.Abdelkader, N.Naima. et B.Mohamed.

décision d'entériner l'idée de refuser une éventuelle naissance. Cette question est d'ordre volontaire puisque cette décision rappelle le refus et la négation. Il s'agit de l'expression d'un choix fait sur la base de l'intention et de la volonté, suivies par l'action de ne pas vouloir donner naissance.

Le principe 5 ; le non vouloir temporaire tomber enceinte ,« la contraception est une affaire de la gent féminine, celle qui ne veut pas, temporairement, tomber enceinte »⁴⁷ nous renvoie aux trois mots qui sont, dans notre situation, une compétition ; ils pourraient être des marqueurs d'un éventuellement bouleversement familial, social, psychologique, ou comportemental. « Le non vouloir temporaire tomber enceinte »⁴⁸ est un choix. Le choix est pensé et réfléchi pour être pris en considération pour une décision temporaire ou définitive. Sachant bien que l'arrivée du premier enfant procure une joie familiale, accompagnée, peut-être d'une perturbation par rapport à l'existence d'une monotonie, précédant la naissance du bébé. Cette naissance devient, pour la mère comme pour le père, une des priorités familiales et sociales. Nous enregistrons, dans ce cas, la perturbation dans la vie du couple et plus pour la femme que pour l'homme. Elle affirme d'un côté la fertilité et la féminité, sans avoir recours à des explications justifiées du refus de porter, temporairement ou définitivement, un enfant pour une période ne pouvant dépasser les neuf mois.

Le principe 6, la pudeur« la conception peut être une forme de vouloir ne pas attirer l'attention des autres sur une éventuelle grossesse»⁴⁹ est une expression figée de la pudeur dont les marqueurs sont fréquents uniquement chez les femmes, élevées et éduquées dans des familles conservatrices, comme celles de la société étudiée. Ce n'est pas par égoïsme ni narcissisme mais il s'est avéré d'ordre socio psychologique et d'ordre comportemental.

Cette catégorie de la gent féminine prouve, généralement, le plaisir et le désir d'enfanter et de suivre chronologiquement et progressivement les étapes de la grossesse. Mais, la question de

⁴⁷ H.Halima et M. Zoulikha.

⁴⁸ H.Halima et M. Zoulikha.

⁴⁹ S.Mamia.

pudeur les dérange, durant la période de la grossesse ; elles prouvent leur attachement aux us et coutumes de la société à laquelle appartiennent ces femmes.

4- Moyens utilisés dans la contraception

4-1. La contraception traditionnelle

La contraception traditionnelle est celle que les vieilles femmes conseillaient à leurs proches et amies. Lors de notre enquête, nous avons pu relever des méthodes et procédures qui seraient, sans nul doute, des pratiques anciennes. Dans le cadre de cette catégorie, nous évoquons ce que la sunna recommande pour les femmes afin de pouvoir retarder l'ovulation et la grossesse. A cet effet, nous parlons de l'allaitement par le sein maternel pendant une période de vingt-quatre mois, dans le sens de terminer deux années consécutives. La méthode du calendrier est privilégiée. Une autre contraception se limite à l'interruption du coït où le partenaire assure, tout simplement, le retrait rapide. Généralement, cette pratique nous a été évoquée par nos enquêtés⁵⁰. Elle concerne plus les partenaires de la gent masculine que la gent féminine. La méthode du retrait du partenaire masculin est très privilégiée. Cette pratique réduit le grand risque de la grossesse, mais elle nécessite un grand réflexe de l'un ou de l'autre partenaire. D'autres femmes pensent à faire valoir le calcul de la « ghosla » (⁵¹) où les rapports sexuels sont retardés pour pouvoir éviter la période de l'ovulation. Cette question a été évoquée par plusieurs de nos enquêtés⁵². Cette pratique serait encore valorisée dans le milieu social que nous avons étudié. Certaines de nos enquêtées⁵³ nous ont évoqué, pendant l'enquête, l'usage des plantes. Associées à des herbes médicinales, elles sont à préparer par des femmes sous une forme de tisane à prendre à des moments précis de la matinée, de la journée, de la soirée ou de la nuit. Cette question reste de l'appréciation des femmes et non des hommes.

⁵⁰ B.Abdelkader et B.Mohamed.

⁵¹ La période de menstruation. N.Naima

⁵² H.Halima, N.Naima, S.Mamia et M. Zoulikha.

⁵³ N.Naima, M. Zoulikha et H.Halima,

4-2. La contraception médicamenteuse

Pour cette catégorie de contraception, nous parlons de l'usage de la pilule par un grand nombre de femmes pour éviter une éventuelle grossesse ou une grossesse indésirable. Ce médicament dont l'usage est recommandé dans le temps, le moment et le nombre de prise de la pilule. Dans la médecine, le mot qui lui convient est la pilule contraceptive⁵⁴. Il s'agit, évidemment, d'une administration buccale de ce médicament. Cette question impose des conditions pour pouvoir assurer la sécurité de ne pas vouloir tomber enceinte, d'assurer une grossesse non désirée ou indésirable et surtout de penser à l'efficacité de la pilule. Les conditions sont au nombre de trois :

- La prise quotidienne au même moment.
- La prise pendant trois semaines⁵⁵
- La pause d'une semaine⁵⁶.

4-3. La contraception médicalisée

Dans le cadre de cette catégorie de contraception, nous enregistrons les méthodes utilisées habituelles mais d'origine médicalisée, dans le sens d'utiliser des moyens recommandés par la médecine à savoir le stérilet, le préservatif, l'anneau dit de contraception et l'ablation de l'utérus. Le préservatif⁵⁷ est un moyen recommandé pour la contraception. Il concerne uniquement le partenaire masculin, avec l'accord de l'autre partenaire. Bien qu'il soit un corps étranger pour la femme, il demeure le plus utilisé, depuis très longtemps, dans la société que nous étudions dans le cadre de cette contribution. Le stérilet est un dispositif de contraception, ancien moyen utilisé et mis en place par un spécialiste dans la gynécologie. Il

⁵⁴ Remarque relevée par un médecin parmi nos enquêtés

⁵⁵ L'équivalent de 21 jours

⁵⁶ L'équivalent de 7 jours

⁵⁷ Il est un moyen de protection contre la grossesse d'une part et des maladies transmissibles d'autres parts.

ne concerne que les femmes, uniquement. Il prend place à l'intérieur de l'utérus. Il permet d'exclure toute éventuelle grossesse, qu'elle soit non voulue ou non recommandée⁵⁸.

Parfois, il est assimilé à une contraception d'urgence⁵⁹. Comme dispositif, il a plusieurs avantages dont le temps durable, le risque d'oubli évité et la facilité dans le retrait, bien qu'il soit indésirable pour le partenaire masculin. L'anneau dit de contraception est un autre moyen d'éviter la grossesse non désirée. Il permet, comme le stérilet, de réduire le risque de grossesse et d'éviter les effets d'oubli. Il agit contre l'ovulation et assure le blocage pendant la période de son port par la femme. Il connaît une efficacité, évoquée par quelques-unes de nos enquêtées. Comme le stérilet, il recommande une grande précaution d'ordre hygiénique et de contrôle⁶⁰. L'ablation de l'utérus nécessite une opération chirurgicale. En médecine, elle consiste à enlever, définitivement, l'utérus. Il ne s'agit pas d'un moyen de contraception mais l'impossibilité de pouvoir tomber enceinte. Nous parlons d'une contraception définitive d'une part et de l'impossibilité d'une grossesse d'autre part.

5- Les formes de la contraception

5- 1. La contraception forcée

Par la contraception forcée, nous entendons une action de forcer. L'un ou l'autre partenaire du couple est contraint d'avoir recours à une contraception urgente, qu'elle soit recommandée par un médecin ou imposé par l'un ou l'autre époux. Cette décision consiste à faire valoir une action forcée et surtout à contraindre l'homme à utiliser le préservatif ou la femme à avoir recours à une des méthodes et pratiques de contraception⁶¹. Par cette contrainte, nous insistons sur l'action d'avoir recours au respect d'une obligation. Elle est, en effet, assimilée à une exécution d'une décision d'ordre obligatoire pour rester dans le cadre d'une exécution forcée. L'action volontaire est exclue pour prendre celle de l'action forcée de

⁵⁸ N.Naima et M.Salima

⁵⁹ L'enquêté est un médecin.

⁶⁰ L'impression d'un médecin parmi les enquêtés.

⁶¹ Nous vous renvoyons plus haut. Cf. in supra

l'exécution de l'ordre relatif à la contraception. La contraception forcée est très rare chez les jeunes filles. Mais, il nous a été donné de relever l'usage de la pilule chez les jeunes filles⁶² qui, à quelques jours de la consommation⁶³, ont recours à cette pratique pour arrêter uniquement et seulement pendant la période menstruelle et surtout pour la nuit de noce. Cette pratique était, depuis très longtemps, un usage courant et confirmé par trois de nos enquêtées⁶⁴, bien qu'elle soit évoquée par cinq de nos enquêtés⁶⁵.

5-2.La contraception voulue

Contrairement à la contraception forcée, nous avons relevé, lors de notre enquête, une autre forme de conception que nous désignons par la contraception voulue. Elle a pour origine l'idée d'arrêter tout processus d'ovulation avant ses débuts. La contraception voulue reste une question de vouloir un recours à cette pratique habituelle. Il s'agit d'une volonté de l'un des deux partenaires. Par la contraception voulue, il faut entendre un choix et un vouloir qui mettent en compétition leurs objectifs. La volonté est individuelle mais elle est acceptée par les partenaires. Elle n'est ni recommandée ni imposée, comme pour le cas de la contraception forcée. Par sa définition, cette contraception est une solution à un problème suggérée par l'un des deux partenaires. Elle peut être une alternative pour une situation ou une autre, nécessitant le vouloir de cette contraception. Il s'agit d'une maîtrise de l'idée de ne pas vouloir entamer une grossesse, à court terme, à moyen terme ou à long terme.

5-3.La contraception consentie

La troisième et dernière forme est celle de la contraception consentie par les deux partenaires à part égale, dans le cadre du consentement mutuel⁶⁶. Dans ce cas, le consentement met en avant trois opportunités d'ordre communicationnel. Nous parlons de l'accord, l'acceptation

⁶² D.Yamina

⁶³ Nous parlons de la nuit des noces.

⁶⁴ D.Yamina, H.Halima, et S.Mamia

⁶⁵ B.Abdelkader, D.Abdellah, S.Salah, B.H.Samir et B.Mohamed.

⁶⁶ T.Habiba et B. Naima, R.Zoubida, B.Abdelkader et B.Mohamed.

et l'opposition au refus. Cette forme de contraception nous renvoie à la définition du consentement (Merlier, 2013). Par ses marqueurs d'ordre socio anthropologique, le consentement se définit comme un engagement volontaire. Cette volonté est une manifestation sentimentale et psychologique qui engage, dans le cas de la contraception consentie, les deux partenaires, sans pouvoir renier la discussion dans le sens de penser et de réfléchir à la question. Dans ce cas, l'accord est mutuel et moral. Il conduit les deux partenaires à se mettre dans une situation de commun accord pour faire valoir leur intention commune et réaliser l'action relative à la contraception avec le choix de l'un des moyens contraceptifs, approprié au contexte.

6-Conclusion

La ruse dans la contraception a été soulevée par l'une des enquêtes⁶⁷ qui nous interpelle avec l'existence de ce phénomène, connu mais moins important : la femme prend la pilule sans attirer l'attention de son époux. Elle renvoie, pendant des mois, à l'usage de cette pratique pour s'assurer, en ces débuts de la vie maritale et conjugale, communément appelé « lyam et 'arrassiya »⁶⁸. Nous l'assimilons à une ruse contraceptive, prouvant une période d'essai et de réflexion pour la femme, mariée selon la tradition locale. Il nous a été impossible, dans le cadre de notre enquête, de relever la question des femmes qui refusent d'être mère. Nous l'associons au non désir d'être mère, dans le sens de refuser toute grossesse. Ces personnes refusent d'être des parents. Cette question reste un choix individuel et personnel dans la vie sociale. Il se pourrait être d'ordre psychologique que socio anthropologique. Cette question pourrait –être pour d'autres femmes, une forme de conviction personnelle, sauf dans le cas d'une raison de santé ou de maladie qui pourrait être la principale raison de ne pas vouloir avoir des enfants ni être des parents. Parfois, les hommes, pour ceux qui restent dominant en situation familiale, s'imposent et refusent d'être

⁶⁷ A.Malika.

⁶⁸ Une expression populaire utilisée pour désigner la période post nuptiale de quelques mois.

de nouveaux parents. Dans notre parcours scientifique, nous avons enregistré des maris qui interdisaient de devenir parent d'une fillette. D'ailleurs, nous avons enregistré plusieurs cas, de divorce et d'abandon d'épouses, encore en couche, soit à l'hôpital ou dans des cliniques. Ils sont évoqués et que nous rappelons dans le cadre de cette contribution. Dans un temps, de quelques dizaines années plus tôt, nous avons pu prendre connaissances des femmes divorcées pour avoir eu une fillette à la naissance.

Peut-être, certaines femmes refusaient, catégoriquement, d'être – mère ou d'être parent d'un enfant pour des raisons médicales et de santé dont les victimes d'un traumatisme socio psychologique. Alors qu'il y a certaines d'entre elles qui imposaient leur féminité par la procréation, avec au moins un enfant dont le rêve et le souhait d'enfanter un petit garçon pour la postérité ou le bénéfice de l'héritage. Peut-être, la raison pourrait toucher le phénomène de narcissisme ou de l'égoïsme chez la gente féminine : certaines femmes cherchent à conserver, le plus longtemps possible, leur corps respectif, sans pouvoir l'« abimer »⁶⁹. D'autres pouvaient avoir honte de marcher avec un ventre d'enceinte. Il peut rester du domaine de la « h-chûma »⁷⁰ et du « 'aïb »⁷¹. La société, que nous étudions dans le cadre de cette contribution, ne voit pas d'un bon œil, une famille sans enfants, un couple sans postérité ou un couple ayant uniquement des filles. A Tlemcen et dans le hawz, ces personnes sont victimes d'une connotation péjorative telle que « tsinasha »⁷² pour les femmes et « tsinash »⁷³ pour les hommes. Sans méthode, sans procédure ni l'inexistence d'un dispositif, la contraception ne pourraient être assurée : parfois, la situation vis - à - vis de la contraception serait celle d'un échec sans pouvoir se rendre compte des raisons responsables de l'inattendu. Cette situation est assimilée à un échec d'ordre inattentif ou

⁶⁹ Cf in supra.

⁷⁰ Cf in supra.

⁷¹ Cf in supra.

⁷² Vocabulaire utilisé pour désigner une femme stérile, sans enfant ou enfantant uniquement des filles.

⁷³ Vocabulaire utilisé pour désigner un homme stérile, sans enfant ou ne pouvant enfanter que des filles.

d'ordre psychologique. L'usage et la pratique de la contraception sont une forme qui, pour certains cas de femmes, interpelle celles, n'ayant aucune chance de porter un enfant et de devenir mère de famille. Celles qui encouragent la contraception sont les épouses qui n'ont aucun désir ni plaisir d'être mère et d'avoir un enfant à charge, dans le cadre de sa socialisation. L'éducation des enfants, dans la société que nous étudions, demeure de l'apanage des femmes. Vu l'importance du nombre de femmes, travailleuses, employées et fonctionnaires, la question de la contraception devient un fait social, sans importance ni interrogation et ne pose aucun problème qui inquiète la conscience ; mais cette même question devient l'objet de recherche pour les sciences sociales et humaines dont les démographes.

7- Liste Bibliographique

- Amsellem-Mainguy, Y. (2019). La première contraception, au-delà de la question de la fécondité. Trois temps pour entreprendre sa biographie contraceptive. *Agora débat/Jeunesse*, n°53, 21-33.
- APS. (2018). APS, 2018, Mise en service prochaine de dix centres de référence de planning familial, 21 décembre 2018.
- Bourguignon, E. (2015). Fertilité et contraception : quel le délai moyen d'attente entre l'arrêt de la contraception et la procréation ?. Mémoire de fin d'étude de sagefemme, . *thèse ,soutenue à l'Université de Versailles, département maïeutique*, 4-13.
- Cahen, F. (2019). Femmes, hommes et fécondité : contrôler les naissances. Fabrice Cohen commente Problèmes posés par la limitation et la régulation de la fécondité naturelle. *Informations sociales*, n°200, 50-57.
- Cointot, M. (2015). La contraception chez les femmes atteintes de trouble mental. *Marie –Noëlle*, 10-25.
- Janier, e. (1945). Bibliographie des œuvres d'Alfred Bel. *Revue Africaine* , 110-116.
- Janier, E. (1949). Bibliographie des publications qui ont été faites sur Tlemcen et la région de Tlemcen . *Revue Africaine*, 314-349.
- Mac Laren Angus, Histoire de la contraception de l'antiquité à nos jours. Paris : éditions Noësis, 1996, 413 p
- Merlier, P. (2013). Le consentement. *Philosophie et Ethique en Travail social*. Rennes : Presses de l'EHESP, 55-61.
- Perivier, H. (2009). Règles et cycles de l'absentéisme féminin. *Travail, Genre et Sociétés*, n°21, 189-194.
- Shaeffer, J. (2014). Le sexe féminin : entre tabou et interdit. *Cahier de psychologie clinique*, n°45, 41-75.

La contraception à Tlemcen et son hawz : notion et formes

Korff-Sausse, S. (2006). Malaise dans la procréation. *Recherches en psychanalyse*, n°6, 57-70. KESSAB, Y. (2019). L'histoire des méthodes de contraception à travers l'âge et le monde : la contraception en France au XXI^e siècle, rôle du pharmacien d'officine. *Sciences pharmaceutiques*, 2019, 146 p, p.11. *thèse*, 11. Université de Caen Normandie,.

Webographie

« Troubles de l'ovulation, symptômes, traitement de dysovulation et anovulation. » in sante.journaldesfemmes.fr